

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 16 MARS 2021 - 18H30 -

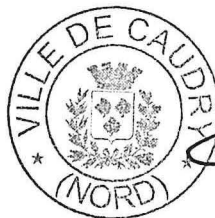
ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 Janvier 2021
- 2. Programmation des actions 2021 du Contrat de Ville
- 3. Acquisition d'un terrain situé rue du Bassin des Eaux cadastré section AZ 355 p3 appartenant à Mme LELARGE Monique
- 4. Cession à Madame Huguette CARLIER de la parcelle AZ DP/1101 située le long de la parcelle AZ 1101, Rue Edouard Vaillant
- 5. Classement de diverses rues et chemins dans le domaine public communal
- 6. Renforcement et extension du système de vidéoprotection
- 7. Dispositif d'Aides à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) – Route de Clary
- 8. Personnel communal – Modification des conditions d'attribution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P) – Techniciens territoriaux
- 9. Création du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et institution d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, baux commerciaux en centre-ville
- 10. Syndicat mixte d'Aménagement du bassin de l'Erclin – Retrait de la commune de Béthencourt et adhésion de la commune d'Honnechy toutes deux pour la compétence ruissellement et érosion des sols
- 11. Dérogation à la règle du repos dominical sollicitée par la Société SOCODA / ADN

12. Approbation de la déclaration de projet pour l'extension de la zone commerciale de Caudry, emportant mise en compatibilité du PLU
13. Rétrocession de terrains nécessaires à l'agrandissement du rond point Leclerc / Bricomarché
14. Motion contre la réduction des effectifs du Conseil des prud'hommes de Cambrai
15. Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

INFO 1 : Commerce de proximité, aide à la décoration de vitrine de Noël



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Frédéric Bricout".

Frédéric BRICOUT